MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL DE FENSCH

VALmédia

N°20 - Septembre 2013

Nouvel hôtel de communauté :
Un lien entre patrimoine et avenir

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Algrange - Fameck - Florange - Hayange - Knutange - Neufchef - Nilvange - Ranguevaux - Serémange-Erzange - Uckange

sommaire

culture

p. 4-5 Le gueulard + donne (déjà) de la voix

p. 6-7 L'U4 entretient la flamme

p. 15 Festival World Music

petite enfance

p. 8-9 Une micro-crèche à NeufChef

zoom sur...

p. 10 Nouvel hôtel de communauté
un lien entre patrimoine et avenir

p. 11 Rencontre avec Pierre-Louis Faloci, architecte en charge du projet

p. 24 Bienvenue au Pôle SI !

p. 25 Accessibilité des personnes handicapées à l'espace public

dossier

p. 12-14 Commerces dans le Val de Fensch : une question d'équilibre

sport

p. 16 TFOC : les volleyeuses championnes de France pour la seconde fois

p. 17 Un club nautique d'excellence

p. 18 Le semi-marathon du Val de Fensch : du courage et des mollets

p. 19 Piscine de Serémange-Erzange : un équipement fonctionnel dès la rentrée prochaine !

travaux

p. 20-21 De nombreux projets concrétisés malgré les caprices de l'hiver

p. 22 Site de la Paix : les travaux de sécuration pratiquement achevés

p. 23 Site Sainte-Barbe à Algrange : la zone de loisirs vous attend !

économie

p. 26 Europort, un prolongement de l'histoire

p. 27 Un nouvel acteur du développement de La Feltière

vie politique

p. 31 Jean-Jacques Renaud : «Il faut savoir s'arrêter au bon moment»

vie associative

p. 32 Aide aux victimes : une association pour vous guider

environnement

p. 28 Santé : un paysage médical à apprivoiser

p. 29 Guides composteurs : le réseau des passionnés de la nature

p. 30 Un conseiller pour économiser notre énergie

habitat

p. 33 Coporiété des Tilleuls, une déconstruction méthodique

agenda

p. 34 Évènements SMAC : Festival Rock&Fer - 30 et 31 août

p. 35 Évènements U4

VAL MÉDIA N° 20
Magazine édité par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch - Hôtel de Communauté
1, rue de Wendel - BP 20176
57705 Hayange Cedex
Tél. : 03 82 86 81 81
Fax : 03 82 86 81 82
Courriel : info@agglo-valdefensch.fr
Site internet : www.agglo-valdefensch.fr
Directeur de la publication :
Philippe TARILLON, Président
Directeur de la rédaction :
Jean-Philippe Siebert, Directeur Général des Services
Coordination :
Angélique Mordenti, Emmanuel Garbal
Rédaction :
Pascal Piatkowski, réalisé en collaboration avec les services de la Communauté d'Agglomération

Ont collaboré à ce numéro : Emmanuel Garbal, Alice Mirgaine, Hélène Baudisson, Angélique Labbé
Graphisme :
Service Communication Mutualisé Florange / CAVF
Photographies :
Pascal Piatkowski - Services de la Communauté d'Agglomération
Impression :
Imprimerie L'HUILLIER (certifié IMPRIM VERT®) Florange
Tirage :
32 000 exemplaires dont 30 000 distribués en boîtes aux lettres
ISSN 1769-1028 - Dépôt légal à parution
IMPRIMÉ SUR PAPIER PEFC (forêt gérée durablement).

Le Gueulard + donne (déjà) de la voix

2013 est une année charnière pour la future Scène de Musiques actuelles Le Gueulard + à Nilvange, dont l'ouverture est prévue au printemps 2014. Ses événements dits de préfiguration, servant à définir la direction prise par la future programmation la saison prochaine, sont organisés en lien étroit avec les professionnels et le tissu associatif local.

L'histoire du Gueulard +, équipement dédié aux Musiques Actuelles en construction à Nilvange sur le site de l'ancienne piscine municipale, est étroitement liée à celle de son ancêtre le Gueulard et de sa grande sœur l'association Pavé. Dès la fermeture du Gueulard en 2001, une réflexion s'est engagée quant à l'avenir des musiques actuelles dans la vallée de la Fensch. Avec une scène locale qui s'est enrichie au fil des années de nombreux liens entre les associations et les artistes locaux, c'est dans un esprit de continuité et de transition que naît Le Gueulard +.

« Nous avons réussi à réunir toutes les volontés, pour permettre aux associations et aux artistes de s'exprimer et au public de les découvrir »

Pour preuve, la nomination d'Emmanuelle Cuttitta, anciennement coordinatrice du Pavé, au poste de chargée de projet Musiques Actuelles :
« *Traditionnellement, le développement des musiques actuelles dans la vallée de la Fensch s'est constitué autour de partenariats nombreux et durables. Nous avons donc naturellement convié ces structures pour la programmation des événements de préfiguration, et plus tard pour celle du Gueulard +, à commencer par le Pavé au niveau de l'accompagnement artistique.* »

Au menu de ces événements de préfiguration, les esthétiques sont diverses, à l'image des structures et des lieux choisis : le Jazz & Blues à Nilvange, co-piloté par Vache de blues et le Jazzpote festival, a eu lieu en mars ; le Festival des Musiques du Monde, en partenariat avec Melting Pot et le Bibiche festival se tiendra courant juillet à Uckange. Le Haut-fourneau U4 accueillera dans le cadre de cette préfiguration la 4ème édition du festival Rock'n'Fer les 30 et 31 août prochains, en partenariat avec La Chaise musicale et My art.

D'autres soirées de préfiguration sont également prévues (voir site web). « *La variété des partenariats permet celle des esthétiques*, explique Emmanuelle Cuttitta. *Cela nous permet de bénéficier des expertises de chacun tout en leur donnant une visibilité accrue.* » Le Val de Fesnch, mais aussi tout le nord de la Moselle, ainsi que le Pays-Haut, sont concernés par la mission d'accompagnement artistique et de partenariat du Gueulard +. « *C'est une jeunesse dynamique qui permet d'effectuer ce travail en amont et de garantir l'efficacité d'un projet comme Le Gueulard +* » assure Emmanuelle Cuttitta.

Avec sa salle de concert à taille humaine (400 places), ses ateliers et ses studios de répétition, Le Gueulard + viendra compléter l'offre en termes de Musiques actuelles en Lorraine, s'intégrant au réseau existant dans la région. Les trois grands événements de cette année animeront tout un territoire, en attendant un rayonnement culturel nouveau. « *Nous avons réussi à réunir toutes les volontés, pour permettre aux associations et aux artistes de s'exprimer et au public de les découvrir*, explique Emmanuelle Cuttitta. *Par ces trois événements gratuits, nous annonçons l'esprit et les esthétiques qui s'intégreront harmonieusement entre les murs et hors les murs du Gueulard + dès la saison prochaine.* »

BENJAMIN BOTTEMER

r o c k & f e r

Monophona

Un groupe luxembourgeois à découvrir dans le cadre du Festival Rock'n' Fer le 30 - 31 août 2013

L'U4 entretient la flamme

Le Parc du Haut-fourneau U4 à Uckange entame sa quatrième saison. Fidèle au projet d'un lieu dont l'histoire continue de s'écrire, la programmation 2013 se partage entre culture et patrimoine, privilégiant les créations exclusives et les liens avec la population, invitant à l'exploration des univers circassiens ou liés aux arts de la rue.

Un monument classé n'est pas figé dans le temps. Le Parc du Haut-fourneau U4, dernier témoignage de la sidérurgie française du début du XXème siècle, en est l'illustration : en 2007, avec le travail effectué sur le site par Claude Lévêque dans le cadre d'une commande publique, le lieu s'ouvre aux visiteurs grâce à l'implication des personnels du service culturel de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, d'artistes, de guides et associations divers. « *Nous allions patrimoine et mémoire à une actualité, travaillons à la conservation du site et aussi à son évolution : il faut montrer que le lieu avance* » explique Eva Ponty, programmatrice du Parc du Haut-fourneau U4.

Le schéma d'aménagement urbain Evol'U4 prévoit de développer ce lieu de vie en poursuivant la mise en œuvre de projets ayant pour thématiques le développement économique, la culture ou le patrimoine industriel, mais aussi l'habitat, les sciences ou l'art des jardins. En termes d'esthétiques, le Parc du Haut-fourneau U4 a choisi d'axer son travail et sa programmation sur les arts de rue et du cirque ; une vraie particularité sur le territoire lorrain, où ils sont peu représentés. Une relation étroite avec le lieu et ses publics est une composante essentielle de la programmation de l'U4, qui mise sur les créations et les résidences d'artistes (voir encadrés).

Cet été, les 24 et 25 août, la compagnie Brouniak s'appliquera à revisiter et à investir le parc du Haut-fourneau dans le cadre de la seconde édition du Bouna festival. Musique, danse, performances, spectacles de rue auront un objectif commun : étonner, séduire et amuser tous les publics. « *Ici, l'idée est de donner carte blanche à une compagnie, en leur confiant un rôle de direction artistique où ils sont libres d'inviter des artistes et de livrer leur vision du lieu* » décrit Eva Ponty.

Notons également la tenue du festival Rock'n'Fer, événement annonçant l'ouverture prochaine du Gueulard + à Nilvange, équipement dédié aux Musiques Actuelles.

Trois expositions viendront enrichir l'actualité culturelle de l'U4 : les photographies de Lucile Nabonnand, présentées dans le cadre d'un appel à projets, proposeront une vision uchronique du patrimoine sidérurgique, en lien avec des ouvriers de la vallée. « *Que reste-t-il du Far Est ?* » poursuit la même logique en revisitant la mémoire industrielle lorraine : une valeur esthétique et documentaire via l'objectif des quinze photographes du collectif Arase. Le peintre Paul Parant travaillera in situ sur son exposition « *J'aime jouer dans les ruines les jours de fête* », chaque visiteur pouvant venir assister à l'évolution de son travail, rencontrer l'artiste et son univers rocambolesque et onirique.

Les Journées Européennes du Patrimoine constitueront une occasion de découvrir le lieu, son histoire mais aussi son projet : une démarche en lien avec l'association Mécilor, constituée d'anciens sidérurgistes, qui propose pendant toute la saison des visites permettant d'explorer des lieux habituellement inaccessibles. Comme le résume Eva Ponty, « *il se passe plein de choses à l'U4 qui sont en gestation, et invisibles.* » Pour le moment...

http://hf-u4.com

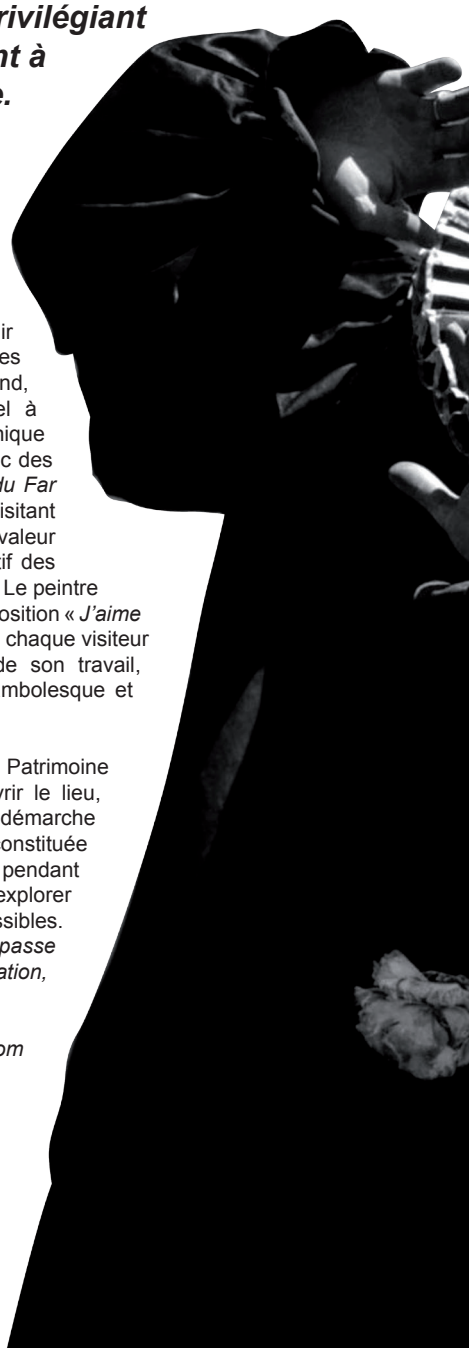

L'U4, un lieu de vie où grandissent les projets

« *Accueillir le processus de création à l'U4 est une démarche quasi-systématique de notre part*, précise Eva Ponty. *De plus, les compagnies avec lesquelles nous travaillons interviennent sur et pour le site, avec une implication des habitants et des structures de la vallée.* »

Le « cirque électro » de la Compagnie Lonely Circus

La compagnie Lonely circus s'est installée en avril dans l'enceinte de l'U4 pour y préparer sa représentation de « Fall, fell, fallen », où s'instaure un dialogue entre un comédien équilibriste, Sébastien Le Guen, et un musicien électro-acoustique, Jérôme Hoffmann. « *Dans ce « cirque- électro », c'est l'idée de la chute qui est traitée ; nous avons laissé de côté l'utilisation de structures pour se concentrer sur la notion d'équilibre et de risque*, explique Sébastien. *C'est la première fois que Jérôme Hoffmann est présent sur scène : c'est pour cela que nous définissons « Fall, fell, fallen » comme un dialogue.* »

Création destinée en premier lieu à être jouée en intérieur, Lonely circus va s'essayer à un environnement nouveau, à l'extérieur, en symbiose avec le cadre spécifique offert par l'U4. « *Cette résidence est comme un laboratoire qui va nous permettre de tester notre création.* » L'exposition « A voir et à entendre » invitera les spectateurs à découvrir le processus créatif de la compagnie. Avec l'U4 : coproduction en 2012, accueil en résidence en 2013.

www.lonelycircus.com

Cinéma et éducation artistique avec l'Assolatelier

David Verlet, directeur artistique de l'Assolatelier

L'Assolatelier s'est spécialisée dans la création de spectacles où la vidéo et la musique jouent un rôle central, notamment via un cycle de ciné-concerts, projections de films accompagnés d'une bande originale revisitée pour l'occasion. Avec « Larmes de clown », adaptation du film **He Who gets Slapped** de Victor Sjöström (1924), l'association a été en résidence au mois de juin à l'U4 pour y adapter son dispositif de projection, composé de divers écrans et scènes.

« *A l'U4, nous disposons d'un grand espace pour répéter idéalement* » explique David Verlet, directeur artistique de l'association.

L'Assolatelier travaillera, en amont du spectacle prévu en septembre, aux côtés de collégiens et lycéens : « *Il est important de les initier à la création musicale comme à l'histoire du cinéma, à l'expressionnisme allemand par exemple* » insiste David. La création de courts-métrages ou de films d'animation, ou encore le projet Le petit réalisateur, « initiation au pré-cinéma » sont d'autres initiatives menées par l'association. « *La Vallée de la Fensch est un territoire privilégié pour nous. Nous revisitions le cinéma aux côtés des plus jeunes, dans un esprit créatif proche de Méliès.* »

Avec l'U4 : en dehors de la résidence artistique de cette année, l'Assolatelier est en résidence administrative au Parc du Haut-Fourneau U4 et bénéficie d'aides au fonctionnement et à la création depuis 2009.

http://assolatelier.free.fr

BENJAMIN BOTTEMER

Une micro-crèche à Neufchef

Après la création du multi-accueil Les Petits Patapons à Nilvange, un second équipement communautaire destiné à la petite enfance va voir le jour sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, à Neufchef. Il s'agit d'une micro-crèche pouvant accueillir dix enfants âgés de 0 à 3 ans. Ce type de structure est couramment implanté dans des zones rurales et périurbaines afin de répondre à des besoins complémentaires en matière d'accueil des enfants.

Suite à une étude effectuée en 2011 et 2012 visant au développement des services destinés à la petite enfance, la micro-crèche constitue une réponse adaptée par rapport à la population et à la démographie du territoire : Neufchef, qui se situe dans une zone plus éloignée des axes de circulation, ne compte pas encore de structure de ce type. Cette micro-crèche, qui sera implantée rue des Écoles, derrière la mairie, à proximité de l'école primaire et de la bibliothèque le Bateau Livre, est destinée à voir le jour au cours du second semestre 2014.

N'hésitez pas à vous renseigner !
au 03.82.34.34.36
stephanie.bressan@leolagrange.org
Les Petits Patapons
1, rue Victor Hugo à Nilvange

Des places toujours disponibles aux Petits Patapons !

Inauguré le 3 février dernier, le multi-accueil communautaire Les Petits Patapons à Nilvange accueille en priorité des enfants de 0 à 3 ans dont les parents résident dans l'une des dix communes du territoire. D'une capacité de 38 places, la structure combine plusieurs modes d'accueil collectifs : des places d'accueil régulier, des places d'accueil occasionnel et/ou des places d'accueil polyvalent. A ce jour, des enfants âgés de 12 à 24 mois peuvent encore être accueillis en moyenne section ; d'autre part, selon les besoins, la garde occasionnelle peut toujours offrir des solutions aux parents. Signalons également que des places se libéreront naturellement au mois de septembre à l'occasion de la scolarisation des plus grands ou encore du déménagement de certaines familles.

Afin d'étudier au mieux les besoins et les attentes des parents, ceux-ci sont donc invités à prendre contact avec Stéphanie Bressan, la directrice de Petits Patapons. Ils pourront ainsi établir dès à présent un dossier de pré-inscription, en prévision de la prochaine commission d'attribution des places. Petite astuce souvent méconnue : dès lors qu'il a moins de 4 ans, un enfant scolarisé en petite section de maternelle peut toujours rejoindre les petits usagers du multi-accueil, les mercredis ou lors des vacances scolaires et ainsi profiter de ses atouts: jardinage, jeux d'eau, salle de psycho-motricité, repas préparés en priorité avec des produits frais issus de producteurs régionaux...

BENJAMIN BOTTEMER

Virginie Korn, animatrice du relais

Groupes de parole au Relais Assistants Maternels

Les groupes de paroles se tenant au Relais Assistants Maternels communautaire « La Luciole » à Hayange sont ouverts aux assistants maternels pour les écouter, les conseiller et les soutenir, leur permettant de s'exprimer et d'échanger sur leur pratique. « *Il s'agit d'un lieu et d'un temps pour que ces professionnels, souvent isolés dans leur exercice, se rencontrent, confrontent leurs idées, partagent leur expérience et trouvent ensemble des solutions pour faciliter leur pratique au quotidien* » explique Virginie Korn, animatrice du relais. Le thème abordé à la rentrée, le 24 septembre prochain, sera « *Le poids de l'administratif dans la profession d'assistant maternel* ».

Renseignements au 03 82 53 31 37 et sur
www.agglo-valdefensch.fr
Rubrique
Nos compétences > Petite enfance.

La Luciole en ligne

Toutes les informations relatives au Relais Assistants Maternels communautaire « La Luciole » sont en ligne : calendrier des animations, informations pratiques destinées aux parents comme aux assistants maternels, avec prochainement des fiches animations et des documents professionnels. Afin de vous faire découvrir le travail du Relais et vous donner envie d'assister aux nombreux rendez-vous conviviaux qu'il vous propose, une série de reportages vidéo sont réalisés par le Service Communication Mutualisé CAVF / Florange au sein des différents lieux d'accueil des animations décentralisées sur le territoire du Val de Fensch : animations baby-gym, séances de lectures « Bébés lecteurs » à la bibliothèque de Fameck, relaxation à la Maison pour tous de Konacker, ou encore éveil musical et petit bricolage à Knutange. Ces films pourront prochainement être visionnés en ligne sur le site de la CAVF.

www.agglo-valdefensch.fr
Rubrique
Nos compétences > Petite enfance.

Nouvel Hôtel de Communauté : un lien entre patrimoine et avenir

Les services de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch déménageront aux alentours de fin 2014 dans de nouveaux locaux, sur le site du Château de Wendel à Hayange. Un projet architectural lié à une conservation et une mise en valeur de cet élément central du patrimoine local, qui permettra également aux personnels de travailler dans de meilleures conditions.

Les actuels locaux de la Communauté d'Agglomération sur le site de la Villa Bigas à Hayange, ne permettaient plus un travail optimal pour les services qui y étaient installés. Ils ont vu l'arrivée au fil des années de personnels toujours plus nombreux, phénomène dû à la politique de décentralisation qui confie davantage de compétences aux collectivités locales. Des bâtiments modulaires en préfabriqué, datant des années 70, plutôt exigus et vieillissants, sont d'ailleurs installés dans la cour pour offrir un espace supplémentaire. « *Ces bâtiments annexes étaient destinés à être provisoires*, explique Marylène Cioni, Directrice Générale Adjointe des Services Techniques et de l'environnement. *Quant à la Villa Bigas, avec ses grandes pièces et ses hauts plafonds, elle est coûteuse en énergie et sera difficile à mettre aux normes concernant l'obligation d'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite d'ici à 2015.* »

Plusieurs solutions furent envisagées pour remédier à ces problèmes, y compris la possibilité de rester sur le même site après y avoir effectué les travaux nécessaires. « *Ceci impliquait beaucoup trop de contraintes, notamment le souci que représentait un déménagement des services pour des travaux qui dureraient dix-huit mois* » précise Marylène Cioni. Une situation peu accessible, un nombre de places de parking limité et l'absence d'ascenseur sont d'autres facteurs qui ont amené le projet du nouvel Hôtel de Communauté sur la table.

La construction d'un nouveau bâtiment le site historique du château de Wendel, appartenant à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, constituera une mise en valeur du patrimoine local, des travaux de clos couverts y étant effectués en parallèle. Si l'ancien corps de ferme ainsi qu'un bâtiment annexe, sans valeur patrimoniale, ont été détruits, les ailes Est (dite « bâtiment de l'horloge ») et Ouest ainsi que la chapelle ont été conservées et réhabilitées grâce au projet du nouvel Hôtel de Communauté via l'implication de l'Établissement Public Foncier de Lorraine pour les ouvrages de couverture, d'étanchéité, et la pose des vitrages. « *Sur ce site, les grilles inscrites à l'inventaire des monuments historiques, bordé par un parc situé en espace boisé classé, le projet a pu être en partie pris en charge par des acteurs partenaires*, explique Joseph Viscera, responsable du pôle Bâtiment. *La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et Les Bâtiments de France ont été séduits par l'association de l'ancien à la modernité du futur bâtiment central.* »

Pour un montant de 5,86 millions d'euros, ce sont 3000 m² aménageables, associés à un espace paysager et à une mise en valeur des anciennes fondations du château, qui doivent s'ouvrir aux personnels de l'agglomération et à ses habitants d'ici fin 2014. C'est le cabinet d'architecture parisien Faloci qui a remporté l'appel d'offres de ce nouvel Hôtel de Communauté (voir interview). « *L'objectif est de créer une jonction : entre le site et le parc de Wendel, grâce à une construction surélevée et vitrée, et aussi entre le château de Wendel et le centre-ville, par la réfection future de l'Allée des Marronniers, qui a quasiment disparu* » explique Marylène Cioni. Dialogue entre un bâtiment ancien conservé et une extension à caractère contemporain, le tout avec une démarche patrimoniale et environnementale, le projet de nouvel Hôtel de Communauté vise à correspondre à l'image d'une vallée riche de son histoire tout en étant tournée vers son avenir.

Marylène Cioni, Directrice Générale Adjointe des Services Technique et de l'environnement

Rencontre avec Pierre-Louis Faloci, architecte en charge du projet

Val'Média : D'un point de vue patrimonial, comment avez-vous abordé ce projet situé sur le site historique du château de Wendel ?

Pierre-Louis Faloci : Ce n'est pas la première fois que nous travaillons en lien avec un héritage patrimonial : la transformation de l'ancienne chapelle du musée Rodin à Paris, le Musée d'Art et d'Histoire de Rochefort, le couvent de Charenton... nous avons une grande expérience de ce type de confrontation. Pour le château de Wendel, nous nous chargerons de la réhabilitation intérieure des deux ailes, et d'un nouveau bâtiment de liaison que nous avons voulu aérien, léger ; il s'agit d'être contemporain tout en restant sobre. Nous n'avons pas voulu imiter le passé, mais en restant fidèles à une tradition architecturale qui nous tient à cœur.

Val'Média : Vous travaillez sur un territoire à l'identité historique, avec le château de Wendel, mais également industrielle ; est-ce une piste de réflexion que vous avez exploité ?

P-F L : Ce travail est un reflet du monde d'aujourd'hui, avec un château qui appartient au patrimoine et une partie de son industrie qui commence à l'intégrer, sur une terre en mutation où les activités industrielles doivent continuer. Lorsque l'on observera le bâtiment, on pourra y voir la cour intérieure, le parc et les silhouettes des hauts-fourneaux. Il s'agit d'un hommage double, le symbole d'un passage entre l'architecture du château et l'architecture industrielle.

Val'Média : Comment décririez-vous le bâtiment central ?

P-F L : Avant tout, il est très simple : c'est une ligne qui relie les deux ailes, dont on a hissé la vue pour laisser voir la cour et le parc. Nous avons voulu qu'il donne un effet de flottaison, sans beaucoup d'appuis, pour une grande structure métallique qui constitue un rappel à la sidérurgie.

Val'Média : Quel traitement avez-vous effectué sur la cour intérieure et l'aménagement paysager ?

P-F L : Il nous a permis de montrer que dans tout lieu il existe une histoire sourde : nous avons remonté les fondations de l'ancien bâtiment de liaison pour les remettre en scène. Les quelques cinquante places de parking seront séparées par des haies pour effacer les enfilades de voitures. Le colombier voisin sera préservé, de même que le portail, duquel partira un chemin qui ira jusqu'au nouveau bâtiment, un bassin situé sous celui-ci délimitant le site avec celui du parc. L'aménagement paysager est indissociable de l'identité que nous avons voulu donner au lieu.

www.pierrelouisfaloci.com

BENJAMIN BOTTEMER

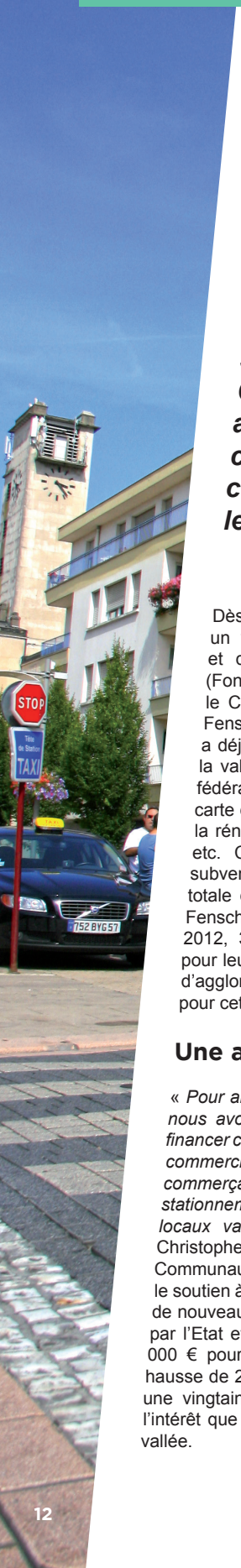

Commerces dans le Val de Fensch : une question d'équilibre...

Soucieuse d'assurer un équilibre commercial sur son territoire, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch développe plusieurs actions pour redynamiser les commerces de centre-ville. Une offre commerciale plus attractive se crée pour répondre aux besoins de consommation des habitants vivant sur le territoire et embellir leur cadre de vie.

Dès 2006, la communauté d'agglomération a initié un vaste plan de dynamisation de ses commerces et de ses centres-villes dans le cadre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Ce programme, financé par le Val de Fensch (25%), l'Etat (25%) et les commerçants (50%) a déjà suscité de nombreuses initiatives positives dans la vallée : actions commerciales en partenariat avec la fédération des commerçants Cap Fensch (animations, carte de fidélité…), mise en place d'un plan de soutien à la rénovation des vitrines et des façades commerciales, etc. Concernant ce dernier point, 33 demandes de subventions ont reçu une suite favorable pour une aide totale de 160 000 € (80 000 € Etat + 80 000 € Val de Fensch) entre 2006 et 2009 (1ère tranche). De 2010 à 2012, 36 commerçants ont bénéficié d'une subvention pour leurs travaux de rénovation. L'Etat et la communauté d'agglomération ont octroyé 160 000 € supplémentaires pour cette 2e tranche.

Une aide de 200 000 euros

« *Pour amplifier le succès et les retombées de ces actions, nous avons adressé une nouvelle demande à l'Etat pour financer certaines actions de notre schéma de développement commercial, comme la réalisation d'une signalétique commerçante, celle d'une étude pour l'amélioration du stationnement à Hayange ou encore la valorisation des locaux vacants par une vitrine virtuelle* » indique Jean-Christophe Printz, chargé du Développement économique à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. D'autre part, le soutien à la rénovation des points de vente sera reconduit et de nouveaux travaux seront éligibles. Au total, l'aide accordée par l'Etat et la communauté d'agglomération s'élèvera à 200 000 € pour la 3e tranche du FISAC (2013-2015), soit une hausse de 25% par rapport à la période précédente. A ce jour, une vingtaine de dossiers a déjà été constituée, preuve de l'intérêt que revêt cette opération pour les commerçants de la vallée.

Le chiffre :

350 000

En euros, c'est la somme globale que consacrera la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch au développement commercial en 2013.

Pour rappel, tout commerçant ou artisan situé en centre-ville, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 M€, peut bénéficier de l'aide FISAC. Il doit pour cela être inscrit au RCS, être à jour de ses obligations sociales et fiscales et être affilié à la fédération des commerçants Cap Fensch ou à une association fédérée comme Commerçants Plus à Hayange. Les projets susceptibles d'être subventionnés sont les suivants : travaux d'embellissement extérieurs (façade visible par la clientèle), vitrine, enseigne, modernisation du mobilier commercial et artisanal, investissements en matière de sécurité, travaux de mise aux normes pour l'accès des personnes à mobilité réduite, création de sites internet dédiés à l'activité commerciale ou artisanale.

Le montant de l'aide s'élève à 50% du coût hors taxes des travaux réalisés, avec un plafond maximum de 15 000 € HT par dossier. Le demandeur peut aussi bénéficier d'une aide supplémentaire de 15% financée par la Région Lorraine, nouveau partenaire de l'opération dans les communes de moins de 10 000 habitants et de dispositifs complémentaires comme l'AMICAPE (Conseil général de la Moselle), dans la limite d'une subvention totale n'excédant pas 80% de l'investissement.

Contact
Email : info@agglo-valdefensch.fr
Tél. 03 82 86 81 72

Un schéma de développement commercial pour le territoire

En adoptant un schéma de développement commercial, le 14 juin 2012, les élus de la communauté d'agglomération ont montré que l'essor de ce secteur constituait une priorité à leurs yeux. Ce programme d'actions pour les 5 prochaines années comporte en effet de nombreux objectifs qui, s'ils sont atteints, permettront de conforter l'attractivité résidentielle du Val de Fensch en répondant à la diversité des attentes de consommation de ses habitants. Il s'agit, entre autres, de fixer les dépenses sur le territoire et de limiter l'évasion commerciale, d'établir un équilibre entre le commerce de centre urbain et le commerce de grande distribution en périphérie ou encore de restaurer la cohérence architecturale des centres-villes, en privilégiant les opérations immobilières de qualité associant logements et locaux commerciaux. Partenaire de ce schéma de développement commercial, la fédération de commerçants Cap Fensch sera associée à toutes les décisions importantes. Réuni à la fin de l'année 2012, le comité de pilotage du projet a déjà validé cinq actions à mener en priorité : une étude urbaine sur le centre-ville d'Hayange afin d'améliorer son attractivité commerciale (85 000 €), une étude de stationnement sur son centre-ville (25 000 €), une étude de signalétique et la pose de panneaux pour faciliter le repérage des commerçants et artisans (200 000 €), une charte commune (dimensions, couleurs…) pour toutes les vitrines et enseignes (25 000 €), une mise en scène des locaux vacants pour encourager les porteurs de projet et réduire la vacance des commerces de centre-ville (15 000 €).

Une nouvelle vie pour plusieurs friches commerciales

La communauté d'agglomération travaille également à la requalification de plusieurs friches commerciales situées sur son territoire. L'idée est de donner une nouvelle vocation à des bâtiments laissés vacants par leur(s) propriétaire(s). Fermé depuis le 31 décembre 2011, l'enseigne LIDL à Uckange (800 m2 de surface de vente) pourrait ainsi accueillir à l'avenir plusieurs cellules commerciales. La communauté d'agglomération a lancé une étude de requalification du bâtiment et sollicité le concours financier de l'EPFL pour son rachat. D'autres études sont en cours dans la vallée sur le devenir d'anciennes cellules commerciales, comme par exemple les Meubles SEMA à Serémange-Erzange ou le Café de l'Industrie, à Knutange. Dans cette dernière localité, le Garage Hoff a été racheté par un boulanger industriel qui compte le transformer en un laboratoire de fabrication artisanale. Des cellules commerciales pourraient être créées à l'avant du bâtiment, à condition de trouver des locataires.

REPÈRES

68 028 habitants : population du Val de Fensch (2008)
644 commerces
9,4 commerces et services pour 1 000 habitants, soit une densité commerciale relativement faible
28% : part des commerces hayangeois par rapport à l'ensemble du territoire
60% : part des dépenses des habitants du territoire effectuées dans des commerces du Val de Fensch
80% des dépenses en équipement de la maison, **75%** des dépenses en équipement de la personne et **72%** des dépenses culture-loisirs sont effectués en dehors du Val de Fensch

Cap Fensch : une fédération de 160 commerçants

Créée en 2006 à l'initiative de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et avec le soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle, l'association Cap Fensch regroupe une équipe de commerçants de la vallée sélectionnée après plusieurs mois de réflexion, d'études et d'accompagnement. «*Elle se nomme désormais fédération des commerçants Cap Fensch avec la mission de fédérer, soutenir et animer les centres-villes des 10 communes de la vallée*, souligne son président, Roland Remmer. *Le nombre de nos adhérents varie entre 130 et 160 selon les années. Outre la communauté d'agglomération, nos principaux partenaires sont le Centre Leclerc de Fameck, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle et la CGPME (Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises). L'action de la communauté d'agglomération est aujourd'hui essentielle pour notre territoire. Elle témoigne d'une réelle volonté de développer les centres-villes, notamment grâce au schéma de développement commercial.*»

« L'action de la communauté d'agglomération est aujourd'hui essentielle pour notre territoire. »

A ce jour, la fédération des commerçants Cap Fensch a réussi dans son entreprise de regroupement des commerces de la vallée. Elle est devenue l'interlocutrice unique de la communauté d'agglomération et des partenaires engagés dans la redynamisation des commerces des centres urbains.

« *Chaque année, nous organisons deux concours pour animer le territoire*, ajoute Roland Remmer. *Nous avons créé un site internet, une carte de fidélité et défendu les intérêts des commerçants lors de l'épisode de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises). Bientôt, nous ferons paraître un guide des commerces du Val de Fensch.*» Mobilisés pour valoriser leurs atouts (proximité, accueil, qualité, service…), les commerçants de la vallée revendiquent plus que jamais leur rôle économique et social…

PASCAL PIATKOWSKI

Festival World Music

Dans le cadre de la préfiguration de la SMAC « Le Gueulard + » de Nilvange, la première édition du festival «World Music» a été organisée les 19 et 20 juillet 2013 au Parc du haut-fourneau U4.

À l'occasion de ces deux jours festifs, neuf groupes se sont relayés sur scène pour le plus grand plaisir du public. Entre musique festive des balkans, musique cubaine, africaine, brésilienne, caribéenne ou encore reggae, tout le monde a pu trouver son bonheur et danser sur des sons métissés et chaleureux.

Figurait notamment parmi les artistes présents le groupe Amsterdam Klezmer Band, alliant depuis ses seize années d'existence de la world music, de la pop et du jazz. Le festival était également l'occasion de mettre à l'honneur des artistes émergents, découverts lors de l'édition 2012 du Babel Med, tels que Aissate ou Morik.

Le public était nombreux samedi soir à assister plus particulièrement à la représentation de Flavia Coelho, artiste brésilienne saluée par les journalistes pour son timbre de voix et l'énergie se dégageant de ses compositions.

1600 personnes sont venues durant le week-end applaudir les artistes, aussi bien locaux qu'internationaux. Le festival était organisé par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch en partenariat avec l'association Pavé, le melting pot et le bibiche festival.

EMILIE LEHMANN

Festival world music

TFOC : Les volleyeuses, championnes de France pour la seconde fois !

Rien n'arrête les filles du TFOC ! Après la Coupe de France amateurs remportée à Paris le 30 mars dernier, les Bleues de Dascalu sont allées chercher leur deuxième titre de Championnes de France de DEF.

90 minutes de jeu et 3 sets (25-27, 25-27, 21-25) auront été nécessaires aux volleyeuses du TFOC pour venir à bout des joueuses de Vandoeuvre-Nancy. Devant un millier de spectateurs chauffés à bloc, les Tervillo-Florangeoises ont remporté le titre tant convoité de Championnes de France de DEF. Polina Bratuhhina, au Club depuis 4 ans s'est illustrée tout au long du match en marquant 23 points en 3 sets gagnants.

Philippe Tarillon, Président de la CAVF est lui aussi très heureux du parcours accompli par les volleyeuses : « *Cette victoire et ce titre viennent récompenser un parcours exemplaire. Ils permettent au TFOC de retrouver le plus haut niveau du volley féminin français. N'oublions pas que depuis 2008, la Communauté d'Agglomération soutient, en partenariat avec la CAPFT, l'équipe de haut-niveau, à hauteur de 25000 €. La CAVF est un partenaire fidèle du Club. En ce qui me concerne, je pense être l'un des plus fervents supporters de l'équipe !* »

«L'une des meilleures saisons de l'histoire du Club»

Daniel Mroczkowski, Président du Club

Le TFOC est un club jeune qui commence à se construire un joli palmarès et une belle réputation. « N*ous avons, en 20 années d'existence, été par deux fois Champions de France de Nationale 2 (2002 et 2005) puis vices-Champions de Nationale 1 (2007). Aujourd'hui nous sommes double Champions de France de DEF (2011 et 2013) et vainqueurs de la Coupe de France* » a affirmé avec fierté et émotion Daniel Mroczkowski.

Le vendredi 26 avril 2013, le Club a fêté ses 20 ans d'existence à la CCI sur la Zone Cormontaigne à Yutz en présence de ses partenaires dont Philippe Tarillon. Pour Daniel Mroczkowski : « *C'est le plus beau de tous les cadeaux que de retrouver la ligue A en septembre prochain.* »

EMMANUEL GARBAL

Un club nautique d'excellence

Mercredi 13 février à 15h, Joël Cerbai, Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch en charge des sports, a récompensé dans la grande salle de l'Hôtel de Communauté les nageurs du Club Nautique du Val de Fensch ainsi que leurs entraîneurs pour leurs excellents résultats sportifs

À l'issue des championnats inter-régionaux qui se sont disputés à Épinal en décembre 2012, le club nautique du Val de Fensch (créé en 2003) a réussi à qualifier 23 nageurs aux championnats de France National 2. Ceux-ci se dérouleront en mars prochain à Mulhouse et en juin à Abbeville.

Ces excellents résultats placent le club premier, au niveau régional, en matière de qualification. Cet exploit a été vivement salué par les différentes personnalités présentes. Pour récompenser les efforts qui ont été fournis, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (en la personne de son vice-président : Joël Cerbai) a tenu à remettre à chaque nageur et entraîneur un tee-shirt personnalisé à son nom ainsi qu'à l'effigie du club.

Rappelons que le Club nautique du Val de Fensch se classe à la 65ème place parmi les 1400 clubs français. En Lorraine, il figure en 2ème position des clubs lorrains et se classe 2ème club de Moselle. Il possède dans ses rangs, le meilleur nageur de dos en Lorraine, toutes catégories et tous temps confondus, en la personne de Rémy Gozzo. Le Club est également labellisé «club ambition» par le Conseil Général de la Moselle.

Lors de cette cérémonie, une convention a été signée. Elle avait pour objet la section sportive « natation et activités sportives aquatiques » proposée au sein du collège Hurlevent d' Hayange. René Aurora, président du club nautique et Eliane Savener, principale du collège ont tenu à souligner le courage des nageurs, qui mènent de front activité sportive et études scolaires.

EMMANUEL GARBAL

EN BREF

En juin dernier, pas moins de 20 000 entrées ont été enregistrées au centre aquatique de Hayange, avec notamment un pic de fréquentation de 3 jours durant lequel 695 personnes ont été accueillies au même moment dans les bassins. Ce chiffre confirme le succès de la formule Feralia : accueil, propreté, sécurité et animations. L'un des points forts du centre est sans aucun doute la pluralité des activités proposées. Que ce soit les leçons de natation, d'aquabiking ou encore d'aquagym, elles sont très demandées à tel point que chaque place trouve preneur.

L'équipe de Feralia est toujours à la recherche d'idées pour innover chaque année et offrir au public des surprises. Pour la saison estivale 2013, une attention toute particulière a été portée au solarium. Dès le 5 juillet, un jeu gonflable de 17m de long a été proposé aux enfants de 6 à 14 ans. Afin de favoriser le tri des déchets sur le solarium, des bacs à ordures verts et jaunes y ont été implantés.

Pour les adultes, des séances d'aquagym et d'aquabike ont été proposées sans réservation chaque semaine du mardi au vendredi, de 9h10 à 9h50. De quoi passer d'agréables vacances au bord de l'eau de Feralia !

ALICE MIRGAINE

Le Semi-marathon du Val de Fensch : du courage et des mollets !

La 15e édition du Semi-marathon du Val de Fensch s'est déroulée le dimanche 16 juin 2013, au départ de Hayange (Parc de l'Orangerie). L'épreuve, dont la programmation (mi-mars) coïncidait presque avec celle du SMIVO (Semi-Marathon Intercommunal de la Vallée de l'Orne), a changé de date pour attirer un plus grand nombre de coureurs.

En complément de la course phare (21,1 km), qui «promenait» les coureurs dans plusieurs communes de la vallée (Hayange, Serémange-Erzange, Fameck, Uckange, Florange), le programme proposait également un 5 km, une Course populaire et pour la deuxième fois une Course Relais de 21,1 km à effectuer par équipe de 3 relayeurs. Cette offre complète a permis d'attirer des publics différents, du sportif accompli au simple amateur à la recherche d'une bonne bouffée d'oxygène.

« Bénéfique pour la santé »

Principal partenaire de l'événement, la communauté d'agglomération du Val de Fensch a accordé cette année encore une subvention de 12 000 euros aux organisateurs, dans le cadre de son Label « Sport ». « Nous soutenons cette manifestation parce qu'elle rayonne sur l'ensemble de la vallée et qu'elle réunit des sportifs de tous niveaux mais aussi des familles qui viennent passer un bon moment, souligne Philippe Andreansky, Responsable du Pôle des Affaires Sportives et des Piscines de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Ce rendez-vous annuel est également l'occasion de rappeler que pratiquer un sport est bénéfique pour la santé. »

« La subvention du Val de Fensch est très précieuse, insiste Hervé Desmoulins, président de l'association Val de Fensch Marath on. Elle nous aide à proposer des récompenses intéressantes aux athlètes, à distribuer un tee-shirt et un cadeau-souvenir à chaque participant, à mieux équiper nos signaleurs, à développer notre communication et à soigner la logistique au départ et à l'arrivée de l'épreuve. »

PASCAL PIATOWSKI

Paroles de coureurs

Technicien à la mairie de Fameck, Denis Weber (53 ans) s'est sérieusement intéressé à la course à pieds en 1991, pour préparer les 42,195 km mythiques de New-York. Depuis, cet ancien pompier volontaire (de 1979 à 2003) a couru une dizaine de marathons en France (Paris, Reims, Dunkerque…) et à l'étranger (New-York, Barcelone, Rome), avec un meilleur chrono signé à Dunkerque (3h40). « *La première fois, le défi consiste à terminer l'épreuve, explique-t-il. Après, on se prend au jeu et on s'entraîne régulièrement, trois à quatre fois par semaine. Au-delà de la performance sportive, je recherche le bien-être et la convivialité. A Rome, j'ai couru avec une Française qui connaissait bien la ville et qui m'en a fait une visite commentée ! Il m'arrive aussi de me déguiser. Pour la Champenoise, j'avais revêtu un costume d'indien…*» Licencié au FOC (Florange Olympique Club), Denis a participé à presque toutes les éditions du Semi-marathon du Val de Fensch : « *Un beau parcours, assez roulant dans l'ensemble, qui donne un bel aperçu de la vallée* ».

Avec à son actif quatre participations au Semi-marathon du Val de Fensch, Jeanne Willette fait partie des habituées de l'épreuve. « *Le nouveau tracé, avec départ au Parc de l'Orangerie, est plus plaisant, juge la jeune femme, professeur de français au lycée Saint-Exupéry de Fameck. C'est une belle course qui permet de découvrir plusieurs villes de la vallée.*» Licenciée à l'A2M (Athlétisme Metz Metropole), Jeanne a débuté la compétition par un 10 km (2006). Elle a ensuite progressivement augmenté les distances jusqu'au marathon et récemment, elle a goûté au trail. « *J'ai vraiment apprécié l'Urban Trail de Lyon (36 km, 21 côtes, environ 6 000 marches, 1 500 m de dénivelé positif). Mentalement, ça m'a paru plus accessible qu'un marathon, explique la coureuse, admirative devant les performances Kilian Jornet, LA star de la discipline. Comme lui, je pense que la course permet de repousser sans cesse ses limites. Trois jours sans courir et je suis déjà en manque !* »

Piscine de Serémange-Erzange

Un équipement beaucoup plus fonctionnel dès la rentrée prochaine !

La piscine communautaire de Serémange-Erzange a temporairement fermé ses portes le 6 mai dernier pour se refaire une beauté. L'établissement rouvrira au public dès le 15 octobre 2013, après un peu plus de cinq mois de travaux. La nouvelle saison s'annonce sous les meilleurs auspices pour les sportifs, les scolaires et le public !

La phase 2 de la réhabilitation de la piscine communautaire de Serémange-Erzange a commencé il y a quelques semaines, conformément au calendrier prévu. Les travaux, d'une durée estimée à cinq mois et demi, permettront au centre nautique de répondre aux exigences les plus actuelles sur le plan technique et en matière d'hygiène et d'accessibilité. Durant l'été 2012, la phase 1 de l'opération, d'un montant de 267 300 € HT, avait consisté à restaurer le clos couvert, à améliorer les équipements intérieurs et à remettre en état les installations d'éclairage de sécurité.

La phase 2, d'un montant de 1 558 088,08 € HT, comportera les travaux suivants : remplacement des baies vitrées extérieures, des faux-plafonds, des installations électriques, des vestiaires et casiers (création d'une salle de réunion, de vestiaires collectifs, d'une salle de musculation), transformation des sanitaires, douches et pédiluves selon les normes d'accessibilité, réfection des joints de carrelage des bassins, travaux de peinture, menuiseries, revêtements de sol, mise en place d'un ascenseur et création de rampes d'accès pour les personnes handicapées, conformément aux dispositions de la loi Handicap. «Le 15 octobre prochain, l'équipement sera beaucoup plus fonctionnel et la rentrée pourra s'effectuer quasiment à la date habituelle pour tous les sportifs, les scolaires et le public» promet Philippe Andreansky, Responsable du Pôle des Affaires Sportives et des Piscines de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

PASCAL PIATKOWSKI

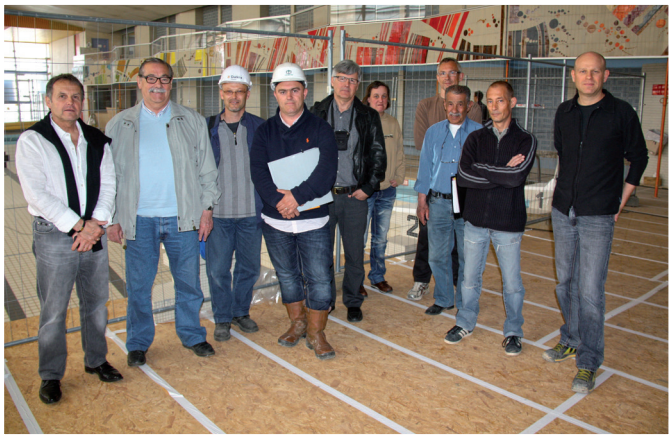

Ce planning prend effet à compter du 5 mai 2013 jusqu'au 15 octobre

Planning des créneaux horaires pendant la fermeture de la piscine Communautaire de Serémange-Erzange du 05/05 au 15/10/13

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	total
Club Communautaire	17h-19h	17h-20h30	10h45-11h30 11h40-13h 12h-14h 14h-19h	17h-20h30	17h45-20h30	8h30-12h 14h-19h 14h-16h	31h20
Evolution palmes	19h-20h30	20h-22h	13h-14h 19h-20h30	18h-19h		12h-14h	9h
Club de plongée			18h-20h		20h30-22h	16h-22h	9h30

FERALIA **FLORANGE**

Le service des sports vous prie de bien vouloir l'excuser pour les désagréments occasionnés par la fermeture et vous remercie pour votre compréhension

De nombreux projets concrétisés malgré les caprices de l'hiver

En dépit d'un hiver particulièrement rude, la communauté d'agglomération a poursuivi son programme d'investissements pour favoriser l'activité économique et faciliter les transports sur son territoire.

A Fameck, la création d'un giratoire à l'extrémité de l'avenue François Mitterrand, à l'intersection de la rue d'Uckange, est passé du stade de projet à celui de réalité. «Cet ouvrage a été créé pour fluidifier et sécuriser la circulation routière, rappelle Hervé François, Responsable du Pôle VRD de la communauté d'agglomération. Il permet également de valoriser l'image de la zone commerciale dont il marque l'entrée.» Eclairé par des candélabres à LED, plus économes en énergie et à la durée de vie plus longue, le giratoire a aussi été équipé de panneaux signalétiques. Les travaux, d'un montant de 400 000 € TTC, ont été financés par la SEBL (Société d'Equipement du Bassin Lorrain), maître d'ouvrage de l'opération.

Non loin de là, les travaux de requalification de l'avenue du Val de Fensch ont également été menés à bien. Ils ont consisté à poser environ 1 400 m2 d'enrobés et 300 m de bordures, et à créer un cheminement mixte de 400 m pour permettre aux piétons et aux cyclistes de rejoindre en toute sécurité la zone commerciale de la Feltière. Maître d'œuvre de l'opération, la communauté d'agglomération a également fait ériger 8 mâts d'éclairage à LED sur un côté de la chaussée.

A ce jour, l'aménagement paysager accompagnant cette requalification a quasiment été réalisé en totalité : plantations couvre-sol sur le giratoire à l'est de la zone pour «ouvrir» la vue sur la zone d'activités, plantes grimpantes et haies arbustives le long des clôtures grillagées de l'accotement nord, création d'un massif arbustif composé d'un mélange d'arbustes, de couvre-sol et de bouquets d'arbres (poiriers à fleurs, aulnes, érables planes, frênes, copalmes) sur l'accotement sud. Le montant global de l'investissement (290 000 € TTC) a été financé par la SEBL.

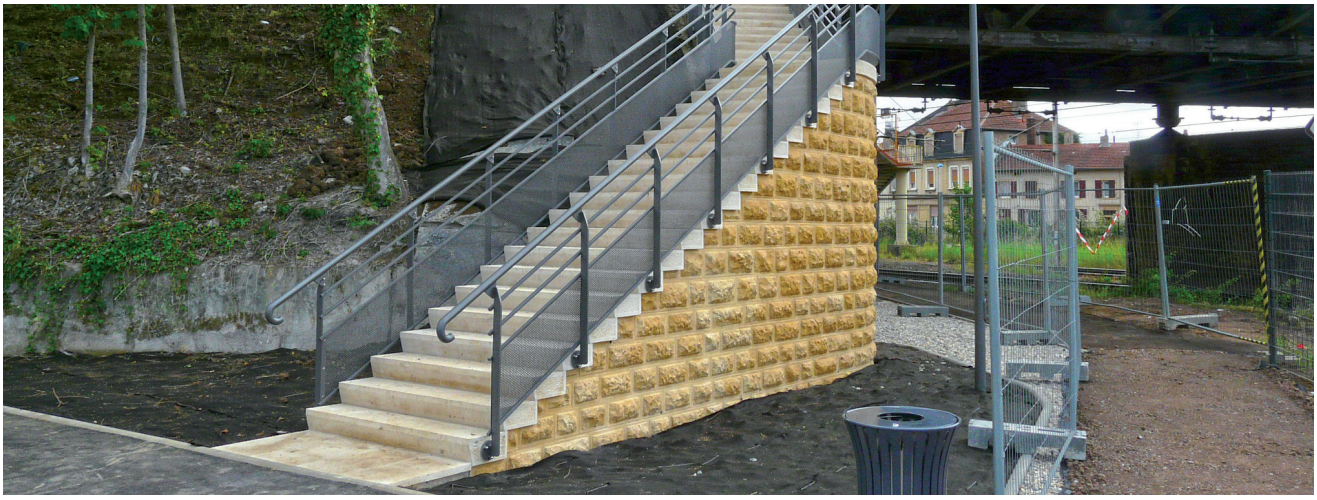

Gare d'Uckange : ouverture du nouveau parking

Le calendrier a été respecté à la lettre en ce qui concerne le parking de la gare d'Uckange. La communauté d'agglomération vient d'aménager 250 places gratuites entre la voie ferrée et le Parc du haut-fourneau U4 pour faciliter le stationnement des usagers qui se déplacent quotidiennement au grand-duché de Luxembourg et à Metz. Un cheminement piétonnier, éclairé par des candélabres à LED, a été réalisé entre le parking et le bâtiment de la gare (sous le pont de la RD 952). A la demande de l'Architecte des Bâtiments de France, l'escalier permettant de sécuriser les flux piétonniers sur le pont ferroviaire qui relie l'ouest d'Uckange au centre-ville, a fait l'objet d'une restauration complète en pierre de taille. L'ouvrage a également été rallongé et doté d'un palier intermédiaire.

La création de ces 250 places de stationnement permettra de désengorger le parvis de la gare et la rue du même nom, dont le réaménagement complet vient de commencer. Cette deuxième phase de travaux, sous maîtrise d'ouvrage déléguée de la SNCF, vise à créer d'ici la fin de l'année une halte ferroviaire moderne, conviviale et parfaitement intégrée dans son environnement. Utilisée quotidiennement par plus de 200 usagers et idéalement située sur le «Sillon lorrain», la gare d'Uckange constitue le 4e équipement ferroviaire le plus fréquenté en Moselle nord.

Composé de trois parties, le bâtiment actuel sera démoli au deux tiers. Des auvents seront installés autour de l'ouvrage reconfiguré pour y accueillir les usagers du TER. Un hangar à vélo sera aménagé, fermé et sécurisé par une ouverture magnétique.

L'auvent permettra aussi d'abriter des deux roues motorisées à l'extérieur. L'ensemble des appareils d'affichage sera remis à neuf, tout comme la signalétique en gare et la billettique. De nouveaux abris prendront place sur les quais, avec un mobilier rappelant l'acier CORTEN (acier auto-patiné à corrosion superficielle forcée). Le parvis de la gare accueillera des places de stationnement de courte durée (15 places) avec une zone bleue le long de la rue de la gare, elle-même reconfigurée afin de faciliter l'accès des piétons et des cyclistes sur un trottoir partagé, arboré et sécurisant. La zone bleue se prolongera vers le parvis, qui sera également équipé de places dépose-minute et de bornes pour les taxis.

La moitié du parvis sera réservé au stationnement dit «de covoiturage», afin d'inciter les usagers du TER à venir à plusieurs dans une même voiture. Objectif : réduire le nombre de véhicules dans la ville, déjà saturée aux heures de pointe. Le financement de cette deuxième phase (1 240 000 € HT) sera assuré par plusieurs partenaires : SNCF (14%), Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (21%), Ville d'Uckange (22%), Région Lorraine (43%).

PASCAL PIATKOWSKI

Parking de la gare d'Uckange

Site de la Paix
Les travaux de sécurisation pratiquement achevés

Ces douze derniers mois, la communauté d'agglomération a fait procéder à d'importants travaux de sécurisation sur le site de la Paix. Une étape indispensable avant de songer à la requalification de cette vaste zone communautaire située à cheval sur les communes d'Algrange et Nilvange.

Le chiffre :
1,3 millions d'euros

C'est le montant (Toutes Taxes Comprises) des travaux d'aménagement de la zone de loisirs. Financé par la communauté d'agglomération, le projet a bénéficié de plusieurs subventions (Programme européen FEDER, Région Lorraine).

Menées sur la partie nord du site (c'est-à-dire essentiellement à Algrange), les investigations de ces derniers mois ont servi à mettre en évidence les nombreuses contraintes présentes : galeries, fondations des anciens bâtiments, pollution du sol liée à l'exploitation sidérurgique (fioul, hydrocarbures). Cette connaissance exhaustive du terrain facilitera l'aménagement ultérieur du site. Cette année, l'Etablissement Public Foncier Lorrain (EPFL) conduira des études similaires sur la plateforme Vavin, une zone d'environ 6 ha située sur le ban communal de Nilvange et d'Algrange.

Des matériaux traités et réutilisés sur place

Afin de mettre au jour les contraintes du site, l'entreprise Hollinger, spécialisée dans les travaux de terrassement, a commencé par démolir une énorme dalle de 30 à 40 cm d'épaisseur. Elle a ensuite concassé puis criblé sur place les produits de démolition et les a utilisés pour combler toutes les galeries de la partie sud de la zone et partiellement celles de la partie nord. «*Tous les matériaux ont été traités et réutilisés sur place pour sécuriser les galeries*, indique Ali Fall, responsable du service Environnement de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. *Cette gestion in situ mérite d'être soulignée car elle a permis de maîtriser les impacts sur l'environnement. Le bilan carbone des travaux a été globalement satisfaisant, grâce au nombre limité d'allées et venues des poids lourds.*»
A ce jour, 80 % des quelques 27 ha du site ont été sécurisés. Les 20 % restants seront traités au deuxième semestre 2013. Le coût de l'opération s'est élevé à 372 000 euros, essentiellement financés par l'EPFL. Parallèlement à ces travaux, la communauté d'agglomération a mandaté un bureau d'études spécialisé pour élaborer un plan d'aménagement complet de la zone. Les premières propositions sont attendues avant la fin de cette année…

PASCAL PIATKOWSKI

Site Sainte-Barbe à Algrange
La zone de loisirs vous attend !

Après six mois de travaux, l'ancien carreau de la mine Sainte-Barbe à Algrange se transforme en une zone de loisirs communautaire aux multiples équipements.

L'hiver très rude que nous venons de vivre a reporté de quelques mois les travaux de transformation de l'ancien carreau de la mine, à Algrange, en zone de loisirs communautaire. En raison de la neige et des sols gorgés d'eau, les opérations de terrassement n'ont pas pu être effectuées selon le calendrier initial. L'apport de terres végétales a lui aussi été retardé, entraînant du même coup le report d'une partie des plantations à l'automne 2013. Dans la lignée du site de la Paix (Algrange) et du parc de la Rotonde (Knutange), cet espace vert supplémentaire contribuera à créer une trame paysagère attractive sur le territoire. L'implantation de 2 belvédères (espacés d'environ 200 mètres) sur le versant boisé constituera un des principaux aménagements réalisés. Ces plateformes circulaires, avec garde-corps périphérique, offriront un magnifique panorama sur la ville d'Algrange et les pelouses calcaires. Elles seront accessibles non seulement par un escalier classique, mais aussi par des pas d'âne (paliers de profondeur variable) et un chemin carrossable de 1,5 m de large, avec pente inférieure à 5%, adapté aux personnes à mobilité réduite.

Des équipements pour tous les goûts

La piste cyclable d'une largeur de 2,50 mètres, implantée en contrebas de ces belvédères, prolongera le tronçon qui sera aménagé sur la ZAC de la Paix en septembre 2013 et qui se greffera sur la piste reliant Fontoy au parc de la Rotonde, à Knutange. La communauté d'agglomération du Val de Fensch aménage également au nord du site un terrain multisports, à proximité d'une aire de jeux de plein air engazonnée et d'un parking de 30 places. A l'extrémité sud du parc, une aire de stationnement de 25 places desservira non seulement la zone de loisirs, mais aussi la future salle multi-activités de la commune. A proximité, le terrain de boules de 12 m de large situé sur l'ancienne plateforme ferroviaire sera préservé.
Dès l'automne, des haies taillées persistantes, des haies vives, des massifs arbustifs et couvre-sols, des pelouses et de grands arbres viendront agrémenter la nouvelle zone de loisirs communautaire. «Nous avons conservé au maximum la végétation en place sur le versant boisé et en fond de vallée, d'une part pour intégrer le projet dans son environnement naturel et d'autre part pour préserver la tenue des sols» précise Alain Conge, Responsable des aménagements paysagers à la communauté d'agglomération du Val de Fensch.

PASCAL PIATKOWSKI

Bienvenue au Pôle SI !

Le Pôle Systèmes d'Information administre le Système d'Information Géographique (SIG), principalement utilisé par les services de la communauté d'agglomération, ainsi qu'un portail de cartographie en ligne à destination du grand public. Explications.

De gauche à droite : Frédéric Urbing, Déborah Cruciani, Steve Tiercelin, Nicolas Munier

Disponible depuis avril 2012, la dernière version du portail de cartographie en ligne http://fenschcartoweb.fr inclut plusieurs nouvelles fonctionnalités intéressantes pour le public. Elle offre la possibilité de consulter des cartes dynamiques du territoire de la communauté d'agglomération du Val de Fensch sur des thématiques variées : urbanisme, découverte & loisirs, environnement, développement économique, réseaux de transport… Il suffit de cliquer sur la carte souhaitée pour obtenir les informations recherchées (ex : localisation des déchèteries communautaires et des bornes d'apport volontaire, calendrier des collectes, disponibilités foncières, consultation des documents d'urbanisme (POS/PLU) en vigueur, rues, bâtiments publics, édifices cultuels, lignes de bus, aires de covoiturage, réseau de pistes cyclables, parcs et jardins, équipements sportifs, salles de spectacle…).

La nouvelle version contient également une cartothèque, c'est-à-dire la cartographie détaillée de chaque commune de la communauté d'agglomération. Ses fonctionnalités facilitent grandement les démarches administratives des dix communes de la vallée. Elles permettent par exemple de consulter confortablement depuis chez soi les documents d'urbanisme (règles de constructibilité), la réglementation et le cadastre. Les professionnels (géomètres, notaires, agences immobilières, promoteurs) en font eux aussi bon usage…

Des données régulièrement mises à jour

Le site offre également la possibilité de visualiser des photographies aériennes ou encore d'imprimer des documents en personnalisant ses paramètres (qualité, échelle, rotation des cartes, etc.). Les données sont régulièrement mises à jour par Deborah Cruciani (administratrice du Système d'Information Géographique). Grâce à un code couleur et à la simplification récemment opérée, l'outil se distingue par sa convivialité et sa facilité d'utilisation.
Développé en 2004, le Système d'Information Géographique (SIG) est de son côté un outil à usage «interne», dédié aux services de la communauté d'agglomération, aux dix communes de la vallée, au SMITU et à certains prestataires. «A l'origine, nous l'avons créé pour que notre service Urbanisme dispose de toutes les informations nécessaires à l'administration des autorisations d'urbanisme, explique Steve Tiercelin, responsable du Pôle Systèmes d'Information de la communauté d'agglomération. Aujourd'hui, cette base de données, déjà très complète, s'enrichit encore régulièrement grâce aux informations de nos partenaires : ERDF, GRDF, RTE, Veolia, Service des Impôts, etc. Cela profite à l'ensemble des services de la communauté d'agglomération».

Rendez-vous sur :
www.agglo-valdefensch.fr,
rubrique «Cartes» ou sur
http://fenschcartoweb.fr

PASCAL PIATKOWSKI

Accessibilité des personnes handicapées à l'espace public : La communauté d'agglomération prend les devants

La communauté d'agglomération n'a pas attendu la loi du 11 février 2005 (dite loi Handicap) sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pour favoriser l'accès de ce public à ses propres bâtiments.

Soucieuse de faciliter l'accès de tous les visiteurs à ses équipements, la communauté d'agglomération n'a pas hésité à anticiper le calendrier fixé par le législateur, qui impose une mise en conformité des Etablissements Recevant du Public (ERP) au 1er janvier 2015. La loi a en effet renforcé les obligations des constructeurs et propriétaires de bâtiments publics ou privés, d'ERP ou de logements. Elle prend désormais en compte tous les types de handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique. Elle demande en particulier la construction de rampes d'accès avec garde-corps réglementaires et déclivité maximum de 5 %, la création de guichets, de banques d'accueil, d'ascenseurs, de toilettes et autres sanitaires adaptés, etc.

Des bâtiments confortables et accueillants pour tous

Conformément à ces dispositions, la communauté d'agglomération a créé une commission intercommunale, composée de représentants de la collectivité, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées. Cette instance est une force de propositions et possède un rôle consultatif. Elle ne se substitue pas aux commissions départementales de sécurité et d'accessibilité qui elles, se prononcent sur la conformité des projets de construction.
La nouvelle donne fixe le principe qu'un bâtiment ne doit pas seulement être pensé en termes de performance et de fonctionnement mais aussi en termes de confort et d'accueil pour tous, sans discrimination : handicapés, personnes du 3e âge, malvoyants et non-voyants, femmes enceintes, femmes avec une poussette… A ce jour, la communauté d'agglomération a déjà installé des rampes d'accès dans plusieurs édifices cultuels (églises de Serémange-Erzange et Uckange, temples protestants de Hayange et Nilvange). Un projet du même type est prévu à l'église d'Ebange, à Florange. Les services de la communauté d'agglomération s'ingénient à trouver des solutions techniques qui garantissent un résultat cohérent et harmonieux sur le plan esthétique. C'est la raison pour laquelle les rampes d'accès sont par exemple installées sur un côté de l'église ou du temple afin de ne pas dénaturer l'édifice.

Des établissements conformes à la réglementation

Les Etablissements Recevant du Public récemment réhabilités ou construits par la communauté d'agglomération (centre nautique Feralia à Hayange, multi-accueil «Les Petits Patapons» à Nilvange) répondent en tous points aux exigences de la loi Handicap. Les équipements en cours de réhabilitation ou à venir correspondront eux aussi aux attentes du législateur : SMAC à Nilvange, nouvel Hôtel de Communauté à Hayange, piscine communautaire à Serémange-Erzange. Dans ce dernier exemple, la réhabilitation de l'établissement, dont les travaux ont commencé le 6 mai et s'achèveront le 15 octobre 2013, obéit à l'ensemble des dispositions relatives à l'accueil des personnes handicapées. Parmi les futurs aménagements à réaliser figurent la création de rampes d'accès extérieures et d'une banque d'accueil adaptée aux handicapés, l'installation d'un ascenseur desservant l'étage, la mise en place d'un dispositif de mise à l'eau (élévateur de piscine), la reprise des pédiluves pour permettre l'accès des fauteuils roulants, la construction d'espaces d'attente sécurisés pour l'évacuation différée des personnes handicapées en cas d'incendie ou d'accident, etc.

PASCAL PIATKOWSKI

Europort, un prolongement de l'histoire

Projet d'envergure, à hauteur de 110 millions d'euros d'investissement, Europort Lorraine constituera une plate-forme logistique et industrielle au sein d'un site emblématique de l'activité locale, située sur les territoires des deux intercommunalités du Val de Fensch et de Thionville-Porte de France.

L'inauguration du canal de la Moselle dans les années 1960 aura vu se développer une zone modelée par l'homme pour son activité industrielle, amenée aujourd'hui à s'étendre sur des territoires liés aux communes de Florange, Illange, Uckange et Thionville. Le projet Europort vise à requalifier et à renforcer une zone qui présente des avantages préalables : des dessertes routières, ferroviaires et fluviales existantes (qui seront améliorées par de nouveaux aménagements), ainsi qu'une position géographique avantageuse, dans une Région des Trois Frontières ouverte sur un corridor européen menant jusqu'aux ports d'Anvers et de Rotterdam. Ce port à conteneurs avec portiques desservant routes et lignes ferroviaires permettra la préservation d'une identité industrielle, tout en tenant compte d'un politique de développement durable : « Europort s'adapte aux exigences du Grenelle de l'environnement, puisqu'un convoi fluvial, c'est 3,5 fois moins d'émission de CO^2 qu'un transport routier. Et c'est également plus économique » précise François Demay, chargé du développement économique à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

Suite à une phase de concertation et d'études entre les différents acteurs, Europort permettra de lier 1500 emplois à l'activité du site. De plus, une zone destinée à accueillir des entreprises est prévue dans son environnement immédiat, sur une surface de 140 hectares. « Des locaux sont disponibles, ils pourraient être occupés en complémentarité des activités d'Europort. » L'adaptation de ce projet ambitieux à son contexte passe également par la proximité des projets de développement économique Evol'U4, mené par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, et ITEC TerraLorraine, qui favorisera le développement d'Europort. Ces derniers ont constitué des éléments importants de la phase de concertation préalable, démarche symbolisant l'intérêt conjoint de deux territoires de mener à bien un projet de développement global.

Une exposition publique pédagogique autour du projet Europort est visible dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, 1 rue de Wendel à Hayange.

BENJAMIN BOTTEMER

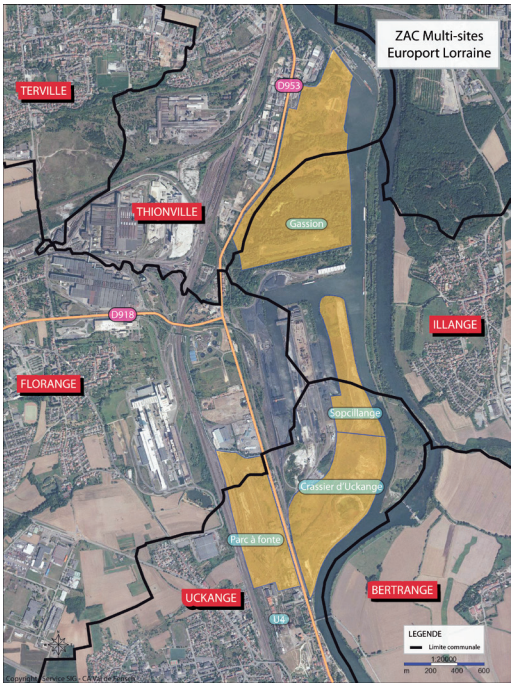

Un nouvel acteur du développement de la Feltière

Le Parc d'activités de la Feltière à Fameck s'est enrichi d'un bâtiment-relais qui accueille la société d'électronique TONNA. Un nouvel élément alliant exigence architecturale et attractivité pour les artisans, invités à investir la zone suite à l'installation de plusieurs commerces.

C'est un bâtiment flambant neuf aux allures de paquebot qui a ouvert ses portes à la mi-mai et a vu l'entreprise TONNA, spécialisée dans le traitement, la distribution et la commutation des signaux de télévision s'implanter dans le Val de Fensch. Les différents modules de cette surface de 1200 m², d'un coût total de 1,2 millions d'euros, ont tous été acquis par la société afin de gérer de manière optimale ses activités d'étude, de marketing et de réglages. « Ce bâtiment-relais est le fruit d'une étroite collaboration entre la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et la société TONNA, explique François Demay, chargé de mission développement économique. L'objectif étant de se montrer attractifs en leur proposant les meilleurs conditions de travail possibles. » Installés auparavant à Mondelange, les locaux de TONNA jugés obsolètes déménagent donc sur une zone en pleine expansion, appartenant à un partenaire public, ce qui leur permettra de bénéficier de services techniques adéquats et réactifs par rapport à la plupart des propriétaires privés. Notons la présence de la fibre optique qui facilitera leurs échanges sur le réseau Internet.

Dans la continuité de la logique de développement de la Feltière, un village artisanal, comprenant sept parcelles de superficie réduite (20 à 25 ares) en comparaison des espaces plus vastes de la zone Sainte-Agathe, viendra s'ajouter à l'activité commerciale déjà existante. Situé le long de l'avenue François Mitterand, il bénéficiera, à l'instar du bâtiment-relais, d'un aménagement paysager renforçant l'attractivité de la zone. L'idée étant de proposer une offre complète et cohérente sans fragiliser les commerces de détail du centre-ville. « Attirer des entreprises connexes, aux activités complémentaires, donnera une identité à la Feltière et rationalisera la zone, précise François Demay. L'idée d'un Pôle Habitat, avec des shows-rooms pour les artisans, valorisera le secteur, qui sera soumis à un cahier architectural et environnemental strict. »

C'est un « effet boule de neige » qui est ainsi initié : exigence, accessibilité, diversité de l'offre, autant de conditions favorables visant à désenclaver le territoire, et ainsi à favoriser la création d'emplois.

BENJAMIN BOTTEMER

Santé : un paysage médical à apprivoiser

Le docteur Gilles Arous est médecin libéral à Knutange depuis 1982. Président de l'Association des médecins libéraux, il évoque l'avenir du paysage des services de santé dans la vallée de la Fensch, citant les initiatives menées et les pistes à explorer pour le rendre plus efficace et plus attractif.

Originaire de Seine Saint-Denis, le docteur Arous fréquente les patients et professionnels de santé de la vallée de la Fensch depuis plus de 30 ans. Une époque où les visites à domicile étaient majoritaires. Aujourd'hui, sauf incapacité réelle de se déplacer, elles ne sont plus remboursées intégralement. « *C'était moins pratique, mais on voyait les gens chez eux, on avait un rapport différent.* » commente Gilles Arous. L'évolution des pratiques, la crainte de l'isolement pour les jeunes médecins débutants entraîne l'apparition d'un nouveau phénomène : les Maisons médicales (regroupements de cabinets à titre personnel) et de santé (établissements créés par une collectivité locale) sont amenées à se multiplier. « *C'est une autre manière de travailler, les gens s'y feront rapidement, explique Gilles Arous. Ces établissements apportent la sécurité et une meilleure qualité de travail pour de jeunes médecins qui seront ainsi moins isolés.* »

Une tendance qui devrait aider au renouvellement des médecins libéraux dans la vallée, dont la moyenne d'âge est de 55 ans. De plus en plus de tâches administratives, de contrôles, d'informatisation, ne sont pas pour les attirer, selon le docteur Arous ; c'est pourquoi il faut leur proposer des structures et une proximité avec leurs collègues : « *Une qualité de vie et de travail est indispensable. L'Association des médecins libéraux de la Fensch leur apporte des conseils, des rencontres avec des spécialistes, permet de s'organiser pour la permanence des soins. Nous sommes leurs « grands confrères », nous intégrons très rapidement les nouveaux arrivants.* »

La permanence des soins est un second axe de réflexion essentiel pour Gilles Arous : « *sur un territoire sans service d'urgence, il s'agissait de s'organiser* ». De la création d'un Regroupement des médecins généralistes du Pays-Haut et de la vallée de la Fensch est né un service de permanence médicale subventionné par l'agence régionale de la santé, dont les locaux sont situés à l'EHPAD le Witten à Algrange. « *Nous avons ici une structure d'accueil fixe, sûre et accueillante, explique le docteur Arous. C'est une révolution.* »

Pour profiter de ce service, passez par le médecin régulateur Médigarde en composant le 15 ; s'il ne convient pas de vous transférer vers un service d'urgences, le médecin de permanence vous prendra en charge. Reste à organiser un système de transports pour acheminer les patients jusqu'au Witten : « *beaucoup de personnes âgées n'ont pas de moyen de se déplacer : il ne faut pas que pour eux la médecine reste au point mort.* »

Gérer les pathologies courantes, notamment des plus âgés, au sein d'une structure adaptée pour des soins « non-urgents » et organiser les transports et les permanences constituent « *des moyens d'être plus attractifs et de pallier au phénomène de désertification médicale* ». Imposer l'installation des jeunes médecins libéraux dans des zones où les besoins sont importants n'est pas la solution, selon Gilles Arous : « *Faire faire des permanences aux médecins hospitaliers ou aux internes, que l'on pourrait comparer avec le système d'affectation qui existe dans l'éducation nationale ou la gendarmerie, est une solution plus adaptée pour tous : le besoin de conditions de travail correctes pour les professionnels et les attentes des patients seraient ainsi mieux satisfaits.* »

BENJAMIN BOTTEMER

Permanences médicales : de 10h à 12h et de 17h à 19h les week-end, et de 20h à minuit la semaine.
EHPAD Le Witten, 62 rue Foch à Algrange
Contactez au préalable Médigarde : faites le 15.

Guides composteurs : le réseau des passionnés de la nature

Le réseau des guides composteurs, créé à l'initiative de la communauté d'agglomération du Val de Fensch, vous invite à participer à de nombreuses manifestations sur l'environnement et le compostage, un concept écologique et économique à la portée de tous.

Soucieuse de réduire la production croissante des déchets ménagers sur son territoire, la communauté d'agglomération encourage depuis plusieurs mois la pratique du compostage. Pour rappel, la valorisation organique permet de transformer les déchets fermentescibles (tontes de pelouse, tailles de haies, fleurs fanées, coquilles d'œufs, marc de café…) en compost utilisable comme engrais 100 % naturel sur les plantations. Afin de promouvoir ce concept simple, écologique et source d'économies, la communauté d'agglomération a constitué un réseau de 13 «guides composteurs», répartis sur l'ensemble de la vallée.

La mission de ces passionnés de nature et de jardinage, bricoleurs dans l'âme, consiste à relayer l'action des deux ambassadeurs du tri de la communauté d'agglomération. Ils sont notamment chargés d'animer des événements liés au compostage, que ce soit au pied d'immeubles collectifs (en partenariat avec les bailleurs sociaux), à côté de bennes à déchets verts ou lors de manifestations dédiées à l'environnement comme «Nature et Jardin» à Hayange.
Vous souhaitez rejoindre le réseau des «guides composteurs» de la communauté d'agglomération du Val de Fensch ? Appelez le 0 800 33 67 24 (N° Vert).

Et bientôt un blog rempli d'astuces

Au deuxième semestre 2013, la communauté d'agglomération mettra en ligne un blog consacré à la thématique du développement durable, qui comportera des informations sur le compostage. Les «guides composteurs» du territoire vous donneront des conseils pratiques pour réussir votre compost ainsi que des astuces pleines de bon sens, souvent transmises de génération en génération. Vous apprendrez comment vous débarrasser de façon naturelle de la mousse qui envahit les dalles devant votre garage, comment faire fuir des larves autour de plants de tomates, etc.

PASCAL PIATKOWSKI

La communauté d'Agglomération du Val de Fensch met à votre disposition des autocollants « STOP PUB » gratuits. Ils sont disponibles à l'hôtel de communauté, ainsi que dans votre mairie.

+ D'infos au 0800 33 67 24
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

Les guides composteurs en action

Manifestations

Début septembre : Manifestation sur l'environnement, Florange
7 et 8 septembre : Fête des fleurs, Uckange
23 novembre : Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Animations à proximité des bennes à déchets verts
6 juillet : Cité des roses, Uckange
27 juillet : Parking du cimetière, Marspich (Hayange)
10 août : Lotissement Val de Fensch, Knutange
31 août : Parking boulodrome, Florange
14 septembre : Lotissement Lucien Noirot, Nilvange
5 octobre : Rue Notre-Dame-des-Neiges, Neufchef
19 octobre : Rue de Veymerange, Konacker (Hayange)

Un conseiller pour économiser notre énergie

Un nouvel Espace Info Énergie s'est ouvert à Yutz (espace Cormontaigne) afin de répondre aux besoins d'information des particuliers et des collectivités locales concernant les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.

Jonathan Vagner, Conseiller Info Énergie, intervient dans le cadre d'animations, comme la démonstration de l'utilisation d'une caméra thermique pour tester l'isolation d'un bâtiment, sensibilise et conseille sur le développement durable de manière neutre et gratuite. Il peut vous aider pour décrypter un devis ou un audit énergétique lors d'une accession à la propriété ou d'une rénovation, vous conseiller sur les questions de réglementation, de fiscalité verte, ou l'attribution des aides publiques. « *Il s'agit d'un territoire exigeant, avec beaucoup d'habitations, explique Véronique Sandro de l'ADIL 57 – EIE (Agence Départementale d'Information sur le Logement – Espace Info Énergie), qui coordonne trois Espaces Info Énergie en Moselle. Les consultations se sont vite multipliées pour notre conseiller, preuve que ce service répond à une attente dénuée de toute démarche commerciale.* »

Une initiative soutenue par des collectivités locales telles que les Communautés d'Agglomération du Val de Fensch et de Portes de France-Thionville, le Conseil Général et le Conseil Régional ainsi que par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

Jonathan Vagner

Contactez Jonathan Vagner au 03 82 54 09 49
Permanences à Hayange sur rendez-vous : à la mairie le 2ème vendredi du mois et à l'Office du tourisme le 4ème samedi du mois ; de 9h30 à 11h30.

Jean-Jacques Renaud : « Il faut savoir s'arrêter au bon moment »

En mars, après cinq mandats et à l'âge de 70 ans, Jean-Jacques Renaud a décidé de céder son fauteuil de maire de Serémange-Erzange à sa première adjointe et fidèle lieutenante, Michèle Wax. Vice-Président en charge des Finances et du Personnel, il ira au terme de son mandat à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

« *Depuis très longtemps, je m'étais fixé une limite à ne pas dépasser et je m'y suis tenu, explique Jean-Jacques Renaud, 2e Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, en charge des Finances et du Personnel. Il faut savoir s'arrêter au bon moment et se montrer raisonnable. J'ai vu tellement d'exemples négatifs de gens qui s'accrochaient à leur poste…*» S'il n'exclut pas de figurer (en dernière position) sur une liste lors du prochain scrutin municipal à Serémange-Erzange, Jean-Jacques Renaud ne briguera pas un nouveau mandat à la communauté d'agglomération. Il continuera cependant de mettre son expérience et son savoir-faire au service de l'intercommunalité jusqu'en mars prochain : « *J'ai toujours été sur la même longueur d'ondes que Philippe Tarillon en matière de finances. Je n'ai jamais eu à me battre sur un désaccord.* »

« Nous avons rempli notre contrat »

Elu du Val de Fensch depuis la création de la communauté d'agglomération (2000), Jean-Jacques Renaud évoque quelques temps forts de ces treize années : « *La réforme de la taxe professionnelle a été bâclée par le Gouvernement Fillon, avec une redistribution illisible de la taxe d'habitation et de la taxe foncière et des règles non explicites pour la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises). Nous n'avons pas eu les informations nécessaires pour maîtriser tous les tenants et les aboutissants. En clair, nous l'avons subie et cela malgré le haut niveau de compétences de notre Directeur des Finances… Sur le plan économique, nous avons rempli notre contrat avec un solde de 1 600 emplois créés. L'aménagement de la rivière Fensch et le développement des équipements pour la petite enfance sont également de belles réussites. Quant au supposé déséquilibre d'investissement entre le haut et le bas de la vallée, les chiffres montrent qu'il s'agit vraiment d'une vue de l'esprit…*»

Fervent partisan de l'esprit communautaire, « *il serait bon d'imprimer notre identité à d'autres domaines comme la culture et le sport* », Jean-Jacques Renaud appelle de ses vœux la réunion de deux ou trois EPCI à l'échelon d'un petit pays thionvillois. Mais lui n'y participera pas, occupé à d'autres tâches. Il sera bientôt grand-père pour la quatorzième fois : « *Ce serait parfait si c'était une fille : la parité serait ainsi respectée !* »

PASCAL PIATKOWSKI

EN BREF

Conseil de Développement Le prochain Projet d'Agglomération se dévoile

Le Conseil de Développement prépare activement un grand séminaire de rentrée, qui aura lieu mi-septembre 2013 à Uckange. Cette journée se déroulera en deux parties complémentaires. La matinée (au Parc du haut-fourneau U4) sera consacrée à des ateliers de réflexion autour des 20 propositions formulées par les membres du Conseil de Développement pour développer l'attractivité du territoire. Il sera question de culture, d'insertion économique, de « mieux vivre dans la vallée », etc. L'après-midi, les participants se réuniront au centre social Le Diapason.

En présence de nombreux invités, dont les présidents du Conseil Economique et Social, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle et de l'INSEE, l'assemblée communiquera ses préconisations pour le prochain Projet d'Agglomération (2014-2020). Les projets structurants pour l'avenir du territoire seront évidemment au cœur des débats : Europort Lorraine, Terra Lorraine, Evolu4… Un document de synthèse sera réalisé pour le mois d'octobre, après quoi le Conseil de Développement se mettra en sommeil jusqu'aux prochaines élections municipales, prévues en mars 2014.

Aide aux victimes : une association pour vous guider

Sur le territoire de chaque Tribunal de Grande Instance, il existe une association telle que l'Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes, qui écoute, oriente et conseille gratuitement les victimes d'infractions pénales, grâce à l'expertise de conseillers bénévoles rigoureusement formés.

Des victimes de vol, d'agression ou encore d'escroquerie peuvent se retrouver rapidement désemparées face aux procédures et démarches administratives inhérentes au fonctionnement de la Justice. Au début des années 80 naissent les associations d'aide aux victimes, qui les assistent au sein d'un système où le justiciable était bien souvent oublié. « Elles ont redonné une vraie place à la victime dans le procès pénal, déclare Maître Eden Pontida, avocat au barreau de Thionville et président de l'ATAV. Par l'écoute et l'information, des bénévoles bénéficiant d'une formation complète effectuent ainsi une véritable mission de service public. »

En premier lieu, c'est une capacité d'écoute et de réconfort dont font preuve les 10 conseillers bénévoles de l'ATAV. Ceux-ci guident ensuite les victimes tout au long de la procédure pénale, du dépôt de plainte jusqu'à l'éventuelle perception de dommages et intérêts, et peuvent les orienter vers un psychologue de l'association. A partir de cette année, ils suivront une formation régulière : visites du tribunal, du commissariat de police, des brigades de gendarmerie, formations menées par le personnel du procureur de la République, les avocats, huissiers, commissaires et commandants de gendarmerie... « Il leur faut connaître le fonctionnement d'une procédure pénale, des différentes institutions judiciaires pour aider les victimes à s'y mouvoir, explique Maître Pontida. Cela va de la constitution d'un dossier à l'envoi de courriers, ou l'orientation vers la Commission d'indemnisation au cas où l'auteur de l'infraction soit inconnu ou insolvable. »
Les locaux de l'ATAV, contigus au Tribunal de Grande Instance de Thionville, seront dès 2014 au cœur du tribunal lui-même, comme partout en France. Même au moment de l'audience, le greffier pourra orienter les victimes vers leurs bureaux. Un moyen d'accélérer les procédures et de permettre aux victimes de ne plus être seules dans le dédale judiciaire.

BENJAMIN BOTTEMER

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
6, cour du château à Thionville.
03 82 59 20 03
Permanences décentralisées : à la gendarmerie d'Uckange le vendredi matin, au Centre social le P'tiot Morette à Fameck le jeudi après-midi (03 82 52 40 92).

Maître Pontida

Copropriété des Tilleuls : une déconstruction méthodique

Sur le territoire de chaque Tribunal de Grande Instance, il existe une association telle que l'Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes, qui écoute, oriente et conseille gratuitement les victimes d'infractions pénales, grâce à l'expertise de conseillers bénévoles rigoureusement formés.

Les opérations visant à la démolition de l'immeuble du 17, avenue des Tilleuls à Uckange sont en cours. Déclaré en état de carence, ce bâtiment construit en 1964 pour accueillir les cadres de l'entreprise Sollac n'était plus en mesure d'héberger ses locataires et propriétaires dans des conditions de confort et surtout de sécurité correctes. Le bâtiment ayant été déclaré en état de carence par le Président du Tribunal de Grand Instance de Thionville en novembre 2010, les occupants ont fait l'objet d'une procédure d'expropriation et de relogement. Cette phase est aujourd'hui quasiment terminée.

La démolition suit une marche méthodique : après une évacuation des biens (électroménager, mobilier) et un travail de désamiantage intégral effectué après diagnostic fin 2013/début 2014, une opération de « purge » (démontage des canalisations, chauffages...) sera effectuée. Puis viendra la déconstruction de la structure, dont les gravats seront recyclés au maximum. Pour finir, un traitement paysager sur le site sera mis en œuvre. La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch est la première en France à lancer ce type de procédure spécifique, issue de la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion, concernant l'intervention publique sur une copropriété dégradée après déclaration judiciaire de l'état de carence de l'immeuble.

EN BREF

L'ADIL pour vous éclairer sur votre logement

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement – Espace Info Énergie vous apporte une information juridique sur toutes les questions relatives au logement. Que vous soyez bailleur, propriétaire, locataire, en copropriété ou visant une accession à la propriété, un conseiller juriste, dont le service est gratuit, répondra à vos questions. Une assistance pour toutes les démarches (contrats, permis...) et entretiens avec les professionnels peut vous être apportée, ainsi que toute la documentation nécessaire.

Permanences :
Mairie d'Uckange :
1, place Lucien Waldung de 9h30 à 12h.
Mairie d'Hayange : 1, place Résistance et Déportation de 9h30 à 12h.
www.adil57.org

Événements SMAC
30 et 31 août

festival rock plein air
rock&fer
party spirit since 2010

Le Festival Rock'n'Fer revient pour une quatrième édition au Parc du haut- fourneau U4. Dans un décor industriel scénographié et animé spécialement pour l'occasion par le collectif Le Mégot, venez découvrir une scène rock et électro survoltée pour finir l'été en beauté ! Cet événement est organisé par l'association Pavé en partenariat avec la Chaise Musicale (Tucquegnieux) et My Art (Hagondange). L'entrée est libre et gratuite.

• PROGRAMME DU VENDREDI 30 AOÛT •

NO MORE NO LESS / 20h30 - Punk / Pays-Haut

No More No Less a à son actif une vingtaine de morceaux et une cinquantaine de concerts.

THE WAYFARERS/ 21h15 - Rock'n'rockabilly / Nancy

Groupe de Rock'n'roll hors du commun à l'énergie débordante !

DAVID VINCENT & SES MUTANTS / 22h15 - Swing Punk / Nancy

Le « baron de la scène alterno nancéienne » revient pour notre plus grand plaisir !

LES RAMONEURS DE MENHIRS
23h15 - Punk trad / Bretagne

Le ton est donné...UNITE ! « Ensemble nous sommes de la dynamite » !

• PROGRAMME DU SAMEDI 31 AOÛT •

MONOPHONA / 21h - Down tempo electronica / Luxembourg

Ils ont fait les premières parties d'artistes tels que Fink, Rodrigo y Gabriela, Elektro Guzzi et Nostalgia77

TRAP / 22h - Heavy Core Electro / Berlin - Paris

Connus pour enflammer le public durant leurs concerts avec leur style électro hardcore unique !

DJ NETIK / 23h15 - Hip Hop – Drum and bass – Electro / Rennes

Uppercut visuel et sonore, un set de DJ Netik ne laisse personne indifférent en raison de sa maîtrise technique et de sa finesse musicale !

SIBOT & TOYOTA
00h30 - Hip Hop electro / Afrique du Sud – Paris

Sur scène, Sibot manie laptop, platine, sampler et table de mix comme Jimi Hendrix sa guitare.

Événements U4

« J'AIME JOUER DANS LES RUINES LES JOURS DE FÊTE » - DU 17 JUILLET AU 1ER SEPTEMBRE

Travail in Situ à U4

Paul Parant est illustrateur, dessinateur et plasticien. Issu des Beaux Arts de Nancy, il proposera pour cette résidence d'été à U4, un parcours halluciné à travers un monde rocambolesque où tout est possible. La création de modules en bois sera prétexte à cette intervention picturale onirique.
Du 17 au 25 juillet, Paul Parant réalisera son installation au sein de l'U4 sur un principe de « work in progress ». Chaque visiteur pourra ainsi découvrir ce travail en devenir et rencontrer l'artiste, approcher au plus près un petit peu de cette fantaisie et de cette poésie qui caractérisent l'œuvre de ce plasticien.

BOUNA FESTIVAL - 24 ET 25 AOÛT

Un festival pour tous, pour toutes, pour chacun et pour chacune, avec des BOUNA spectacles, de la musique BOUNA, de la BOUNA danse, des performances BOUNA, et tout un tas de trucs BOUNA dans tout les sens ! Un esprit BOUNA pour rencontrer, délirer et questionner ! Un concentré d'énergie et de découvertes dans les méandres cachés entre l'U4 et notre chapiteau placé au cœur du site.

SAMEDI 24 AOUT

15h La Fanfare d'Occasion // Cie Le plus petit espace possible (Larzac_12)
Fanfare ultra mobile // Elise Chatelain, Séverine Fel et leurs invités

16h The Art Of Bird // Cie Somebody (Strasbourg_67) *jauge limitée*
Danse et poésie improbable

16h30 La souplesse de la baleine // L'ARFI (Lyon_69)Alfred Spirli et Jean-Marc François
Spectacle musical burlesque, une ode à la récupération

17h30 The Art Of Bird // Cie Somebody (Strasbourg_67) *jauge limitée*
Danse et poésie improbable - Marjorie Burger-chassignet et Galaad le Goaster

18h Les duos du haut fourneau
Rencontres improvisées

19h Repas confit de surprises
Avec les supers cuistos de « Terminé bonsoir »

21h L'Oripeau du Pollu // Cie Brounïak (Nancy_54)
Clown-mélopyromane – Camille Perrin

22h30 Trio Tombola des musiques à ouïrs // Cie des Musiques à Ouïr (Rouen_76)
Trio de Jazz atypique à musique euphorisante -Denis CHAROLLES - Julien EIL- François
PIERRON

00h DJ Docteur Vandal _ (Metz_57)
Dj au grooves abrasifs - Yvain Von Stebut

DIMANCHE 25 AOUT

12h Ouverture du site.
Venez partagez vos pique-nique en compagnie de la Fanfare d'occasion !

14h La grande petite ballade guidée par Alfred Sprirli et Jean Marc François, avec en ouverture le Juke-Box (vivant) d'Hélène et Ivan _ Cie Mamaille (Sivry sur Meuse_57)

17h30 Peter Panpan_Cie Brounïak (Nancy_54)
Hip-Hop Féérique + Le Grand Final
Sebastien Coste et Camille Perrin

journées européennes du patrimoine

2013

au parc du haut-fourneau U4

14 • 15 septembre 2013

uckange

à partir de 14h

entrée libre

visites guidées
visites hors-circuit (friche)
interventions
hip hop-graff
animations
jeune public
projection plein air

avec la complicité de Mécilor et de la Cie Mixité

www.hf-u4.com